

# Les Réflexions de Bioéthique de l'











### Biométrie des tests ADN en pratique judiciaire

Réflexions de Bioéthique sur l'exploitation biométrique des tests ADN en pratique judiciaire

## Vendredi 7 octobre 2016 à Nîmes 14 h à 16 h Université de Nîmes – Site Vauban

Inscription en ligne sur le site de l'Ecole de l'ADN

#### Participation sur inscription

#### Inscrivez-vous en cliquant ici

L'empreinte génétique est définie comme le relevé de caractéristiques génétiques qui permettent de reconnaître un individu. Ce concept est basé sur le principe de l'unicité biologique des êtres vivants.

En pratique judiciaire, les tests ADN sont parfaitement réglementés et l'analyse porte sur des régions polymorphes (hautement variables) qui ne permettent pas de discriminer les individus sur des caractères morphologiques ou sur des caractéristiques génétiques. Or récemment un arrêt de la Cour de Cassation a autorisé l'exploitation des tests ADN en pratique judiciaire afin de réaliser des *« portraits robots génétique ».* Cette révolution technologique et règlementaire, nous invite à s'interroger sur les limites de la technologie, l'impact sociétal et les enjeux réglementaires.

Une table ronde constituée d'experts judiciaires, d'un juriste et d'un spécialiste de L'Ethique des Sciences va évaluer les enjeux de ce cette révolution réglementaire et technologique au sein de la société.

#### Le programme et les invités

14h00 Introduction par : Emmanuel Roux, Président de l'Université de Nîmes
Philippe Berta, Président de L'Ecole de l'ADN et Président du Conseil Scientifique

De 14h à 16h Table ronde animée par Christian SIATKA (ancien Expert de Biologie près de la Cour d'appel d'Aix-en-Provence)

- La juriste : Sylvie Josserand, Avocate, Enseignant-Chercheur à l'Université de Nîmes
- Point de vue éthique :
   Vincent Grégoire-Delory, Directeur de l'Ecole Supérieure d'Ethique des Sciences de Toulouse
- · Les Experts Judiciaires
  - ✓ <u>Olivier Cépil</u>, Laboratoire d'Empreinte Génétique Biomnis-Lyon,
  - ✓ Commandant Sylvain Hubac, Chef du Service Central d'Analyse Génétique de la Gendarmerie Individu, SCAGGI-Cergy Pontoise, IRCGN - Institut de Recherche Criminelles de la Gendarmerie Nationale
  - ✓ <u>Laurent Pène</u>, Chef de Division Identification de la Personne, Institut National de Police Scientifique, Laboratoire de Police Scientifique - Lyon

16h00 Poursuite des échanges autour d'un verre

**Lieu : Université de Nîmes site Vauban** 5-10 mn à pied de la gare de Nîmes

Contact informations: Christian Siatka - siatka@ecole-adn.fr